

La Ville d'Aix-en-Provence recherche des étudiants et non étudiants de 18 à 65 ans !

pour assurer l'encadrement et l'animation dans
les écoles durant les temps périscolaires
(garderies du matin, du soir, et temps de restauration)

Année scolaire 2021 - 2022



Direction de l'Éducation - Petite Enfance - Enfance
Service Administration Ressources Éducation
aixenprovence.fr



Votre mission est d'assurer l'encadrement des enfants et l'animation des lieux de vie pendant les accueils du matin, midi et soir dans les écoles maternelles ou élémentaires de la Ville d'Aix-en-Provence (maximum 17h / semaine).

Vous devez :

- Prendre en charge les enfants durant les différents temps périscolaires (matin, midi et soir) ;
- Encadrer et assurer une surveillance active durant ces temps périscolaires, au réfectoire, dans la cour et dans les salles d'activités de l'école concernée ;
- Proposer de petites animations ludiques ;
- Favoriser le respect des enfants envers leurs camarades, le personnel, le matériel et les locaux ;
- Participer au maintien de la propreté des lieux.

Dans quelles conditions ?

- Engagement annuel pour l'année scolaire 2021- 2022 avec un minimum de 8 h /semaine et un maximum de 17 h / semaine ;
- Créneaux horaires réguliers à choisir en fonction de vos disponibilités (les lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

* Garderie du matin :	7 h 30 – 8 h 30
* Interclasse :	11 h 30 – 13 h 30
* Garderie du soir :	16 h 30 – 17 h 45

- Possibilité de bénéficier d'un repas pris en charge sur place entre 11 h et 11 h 30 ;
- Rémunération : base SMIC Horaire.

Comment candidater ?

Vous devez :

- Télécharger la fiche de candidature pour la compléter sur l'un des sites : **aixenprovence.fr** ou **aix-etudiant.fr**
- Adresser la fiche accompagnée des pièces administratives demandées à : **periscolaire@mairie-aixenprovence.fr**

En cas de difficulté, prendre RDV avec le CIF par téléphone au **04 42 91 98 02** ou par mail **cif@mairie-aixenprovence.fr**